

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

PICARDIE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 04 du 13 mai 2004 - 04 pages

Pomme de Terre

Phénologie

Les levées sont en cours sur l'ensemble de la région (variétés féculières et industrielles essentiellement).
Au vu des conditions climatiques douces annoncées par Méteo France, on peut s'attendre à un échelonnement progressif des levées dans les jours prochains.

Le coin des modèles

D'après notre modèle Guntz-Divoux, la 3ème génération est en cours sur la grande majorité des stations climatiques (Attilly, Ebouleau, Forté, Froidmont, Abbeville, Marcelcave, Saint Just en Chaussée, Vauvillers, Verdilly, Villeroy, Villers Bocage et Villiers le Sec). Seules les stations d'Amiens et de Vic sur Aisne annoncent encore la 2éme génération.

Mildiou

Situation sanitaire

Suite à notre première prospection des tas de déchets, les secteurs d'Abbeville et de Compiègne présentent de nombreux tas de déchets dont certains ont, sur végétation, des symptômes de mildiou bien sporulants. Sur la micro-région du Santerre, nous pouvons constater que certains tas de déchets sont bachés.

A ce jour, la situation n'est plus saine. Il est donc urgent de bâcher les tas de déchets qui ne le sont pas encore.

Suivez attentivement l'état sanitaire de la végétation.

La vigilance est aussi de rigueur sur les repousses de pomme de terre (nombreuses notamment sur cultures de betterave et de pois) ainsi que dans les jardins où la végétation est bien avancée.

Postes climatiques	Génération
Amiens	2 ème
Attilly	**3 ème**
Ebouleau	**4 ème**
Forte	**3 ème**
Froidmont	**3 ème**
Inval	**3 ème**
Marcelcave	**3 ème**
Saint Just en Chaussée	**3 ème**
Vauvillers	**3 ème**
Verdilly	**3 ème**
Vic sur Aisne	2 ème
Villeroy	**3 ème**
Villers Bocage	**3 ème**
Villiers le Sec	**3 ème**

Date de la première intervention

__L'environnement de la parcelle__ est le premier critère à prendre en compte, quel que soit le stade de la pomme de terre (à partir de 50% de levée de la culture). Les tas de déchets et les repousses avec symptômes de mildiou proches de la parcelle de pomme de terre constituent la source d'inoculum primaire.
Les spores sont véhiculées par la pluie et le vent (la distance parcourue par une spore peut atteindre 1 km) et contaminent les premières levées en parcelle.

Dans le cas où l'environnement est sain, d'autres critères sont pris en compte.

__La sensibilité variétale__. Nos essais variétaux conduits depuis 1998 sur le site du Paraclet nous ont permis d'établir un classement régional des variétés étudiées en 3 catégories (sensible, intermédiaire et résistante) en fonction de leur résistance au mildiou sur feuillage (cf graphique).

__Le risque simulé par le modèle pour un secteur__. Un de nos modèles, Guntz-Divoux, nous indique la succession des générations de mildiou. Les différentes expérimentations menées nous ont permis de coupler ces données de modèle avec la sensibilité variétale.
Pour les variétés les plus sensibles, la première intervention est justifiée lorsque la 3ème génération est atteinte. Le traitement doit être repoussé à la 4ème génération pour les variétés intermédiaires et à la 5ème pour les résistantes (cf graphique page suivante).

__Les prévisions météorologiques__. Les interventions seront réalisées avant toute période d'hygrométrie saturante trop longue (pluie, brouillard) surtout par température douce.
Le bilan des dernières années montre que les gains de traitement sont plus faciles à réaliser en début de campagne. Il est donc impératif de raisonner cette première intervention.



Réglementation:
Mélanges herbicides

En culture:
levées en cours

Mildiou:
Symptômes observés sur tas de déchets
Première intervention dans certains cas

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux

Allée de la Croix Rompue
518, rue St Fuscien
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56
E-mail : srpv.draf-picardie@agriculture.gouv.fr
Notre site : www.srpv-picardie.com

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Picardie par délégation (art. L252-1 à L252-5 du Code Rural).

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant : Christophe MARTINET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1823AD
ISSN n°07576609

Tarif Courrier 59 €
Tarif Fax 59€
Tarif E-mail 57 €

Préconisations

➢ **sur variétés intermédiaires et résistantes**

Aucune intervention fongicide ne se justifie à ce jour.

➢ **sur variétés sensibles**

1-Parcelles levées à plus de 50%, situées dans les secteurs avec tas de déchets et présence de symptômes de mildiou sporulants :
La première intervention fongicide est à prévoir théoriquement à partir du 16 mai quelle que soit la génération en cours.

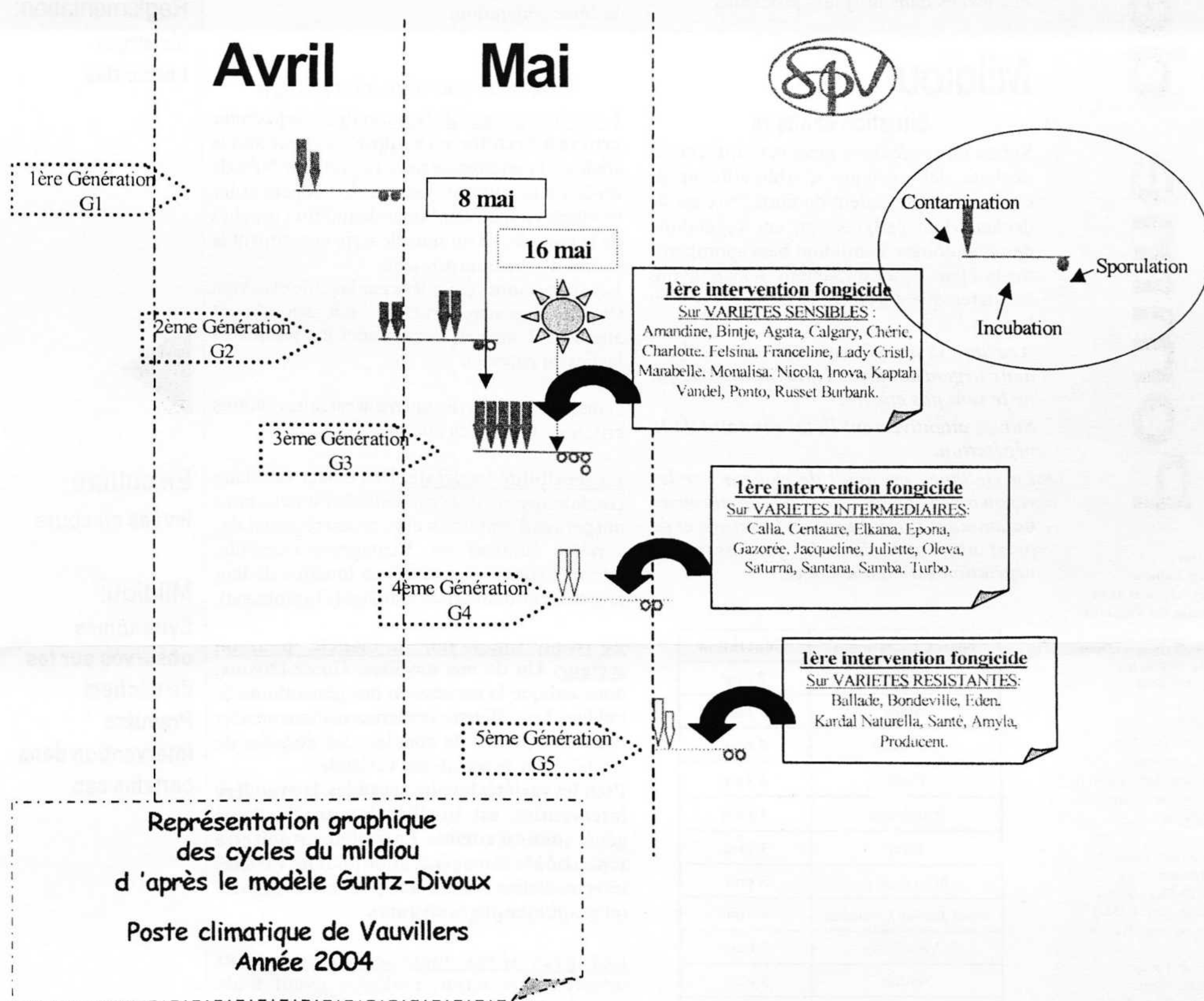
2- Parcelles levées, situées dans les secteurs sans tas de déchets :
Etant donnée la présence de nombreux tas de déchets et de repousses, l'intervention fongicide devra être réalisée avant l'arrivée des prochaines pluies. Si les prévisions se confirment, nous n'aurons pas de pluie avant le milieu de semaine prochaine. Dans ce cas, attendez notre prochain bulletin avant d'intervenir.

Désherbage et mélanges

Suite au comité d'homologation du 05 mai 2004, une liste de mélanges a reçu une autorisation d'utilisation (cf tableaux).

En revanche, les mélanges suivants ne sont pas autorisés :

- DEFI + BRETTEUR
- DEFI + BASTILLE
- DEFI + GRAMOXONE PLUS
- CENTIUM 36 CS + BASTILLE
- CHALLENGE + DEFI + BRETTEUR
- DEFI + BRETTEUR + AFALON PM
- DEFI + BRETTEUR + CALIN
- DEFI + BRETTEUR + LINURAL 50
- DEFI + BRETTEUR + LINUREX
- DEFI + BRETTEUR + NORUNIL
- DEFI + BRETTEUR + LINUFLO LIQUIDE
- DEFI + BRETTEUR + LINAGAN
- DEFI + BRETTEUR + NORUNIL 50 SC



Représentation graphique des cycles du mildiou d'après le modèle Guntz-Divoux

Poste climatique de Vauvillers
Année 2004

Désherbage de post plantation prélevée - Mélanges triples

Nom du produit 1	Dose préconisée	Nom du produit 2	Dose préconisée	Nom du produit 3	Dose préconisée
CHALLENGE 600	3	DEFI	3	SENCORAL Ultradispersible	0,30
CHALLENGE 600	3	DEFI	3	AFALON PM	1
CHALLENGE 600	3	DEFI	3	CALIN	1
CHALLENGE 600	3	DEFI	3	LINURAL 50	1
CHALLENGE 600	3	DEFI	3	LINUREX	1
CHALLENGE 600	3	DEFI	3	NORUNIL	1
CHALLENGE 600	3	DEFI	3	LINUFLO Liquide	1,2
CHALLENGE 600	3	DEFI	3	LINURAL 50 Liquide	1,2
CHALLENGE 600	3	DEFI	3	LINAGAN	1
CHALLENGE 600	3	DEFI	3	NORUNIL 50 SC	1
CHALLENGE 600	2	CENTIUM 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30
CHALLENGE 600	2	COMMAND 36CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30
CHALLENGE 600	2	CENTIUM 36 CS	0,20	AFALON PM	1,5
CHALLENGE 600	2	COMMAND 36 CS	0,20	AFALON PM	1,5
CHALLENGE 600	2	COMMAND 36 CS	0,20	CALIN	1,5
CHALLENGE 600	2	CENTIUM 36 CS	0,20	CALIN	1,5
CHALLENGE 600	2	CENTIUM 36 CS	0,20	IPIRON	1,5
CHALLENGE 600	2	COMMAND 36 CS	0,20	IPIRON	1,5
CHALLENGE 600	2	CENTIUM 36 CS	0,20	LINUFLO Liquide	1,6
CHALLENGE 600	2	COMMAND 36 CS	0,20	LINUFLO Liquide	1,6
CHALLENGE 600	2	COMMAND 36 CS	0,20	LINURAL 50 Liquide	1,6
CHALLENGE 600	2	CENTIUM 36 CS	0,20	LINURAL 50 Liquide	1,6
CHALLENGE 600	2	CENTIUM 36 CS	0,20	LINAGAN	1,5
CHALLENGE 600	2	COMMAND 36 CS	0,20	LINAGAN	1,5
CHALLENGE 600	2	COMMAND 36 CS	0,20	NORUNIL 50 SC	1,5
CHALLENGE 600	2	CENTIUM 36 CS	0,20	NORUNIL 50 SC	1,5
CENTIUM 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30	AFALON PM	1,5
COMMAND 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30	AFALON PM	1,5
CENTIUM 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30	CALIN	1,5
COMMAND 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30	CALIN	1,5
CENTIUM 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30	IPIRON	1,5
COMMAND 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30	IPIRON	1,5
CENTIUM 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30	LINUFLO Liquide	1,6
COMMAND 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30	LINUFLO Liquide	1,6
CENTIUM 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30	LINURAL 50 Liquide	1,6
COMMAND 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30	LINURAL 50 Liquide	1,6
CENTIUM 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30	LINAGAN	1,5
COMMAND 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30	LINAGAN	1,5
CENTIUM 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30	NORUNIL 50 SC	1,5
COMMAND 36 CS	0,20	SENCORAL Ultradispersible	0,30	NORUNIL 50 SC	1,5
DEFI	4	SENCORAL Ultradispersible	0,30	AFALON PM	1
DEFI	4	SENCORAL Ultradispersible	0,30	CALIN	1
DEFI	4	SENCORAL Ultradispersible	0,30	LINURAL 50	1
DEFI	4	SENCORAL Ultradispersible	0,30	LINUREX	1
DEFI	4	SENCORAL Ultradispersible	0,30	NORUNIL	1
DEFI	4	SENCORAL Ultradispersible	0,30	LINUFLO Liquide	1,2
DEFI	4	SENCORAL Ultradispersible	0,30	LINURAL 50 Liquide	1,2
DEFI	4	SENCORAL Ultradispersible	0,30	LINAGAN	1
DEFI	4	SENCORAL Ultradispersible	0,30	NORUNIL 50 SC	1

Désherbage de post levée

Nom du produit 1	Dose AMM	Dose préconisée	Nom du produit 2	Dose AMM	Dose préconisée
ELDEN	0,060	0,040	BRETTEUR	1	0,150

Rappel des substances actives correspondant aux produits

PRODUIT	Matières actives	PRODUIT	Matières actives
DEFI	Prosulfocarbe 800 g/l	LINON 50	linuron 50%
CHALLENGE 600	aclonifen 600 g/l	LINUREX	linuron 50%
BASTILLE	flufenacet 240 g/kg; metribuzine 175 g/kg	NORUNIL	linuron 50%
SENCORAL Ultradispersible	metribuzine 70%	LINUFLO Liquide	linuron 450 g/l
CENTIUM 36 CS	clomazone 360 g/l	LINURAL 50 Liquide	linuron 450 g/l
COMMAND 36CS	clomazone 360 g/l	LINAGAN	linuron 500 g/l
ELDEN	rimsulfuron 25%	NORUNIL 50 SC	linuron 500 g/l
METRIPHAR 70 WG	metribuzine 70%	BRETTEUR	metribuzine 70%
AFALON PM	linuron 50%	IPIRON	linuron 50%
CALIN	linuron 50%	AFALON PM	linuron 50%
LINURAL 50	linuron 50%	LINURAL 50 Liquide	linuron 450 g/l

Tableau simplifié des mélanges herbicides autorisés au 10/05/2004

Désherbage de post plantation prélevée - Mélanges doubles

Nom du produit 1	Dose préconisée	Nom du produit 2	Dose préconisée
DEFI	4	SENCORAL Ultradispersible	0,5
DEFI	4	METRIPHAR 70 WG	0,5
DEFI	4,5	AFALON PM	1,2
DEFI	4,5	CALIN	1,2
DEFI	4,5	LINURAL 50	1,2
DEFI	4,5	LINON 50	1,2
DEFI	4,5	LINUREX	1,2
DEFI	4,5	NORUNIL	1,2
DEFI	4,5	LINUFLO Liquide	1,3
DEFI	4,5	LINURAL 50 Liquide	1,3
DEFI	4,5	LINAGAN	1,2
DEFI	4,5	NORUNIL 50 SC	1,2
BASTILLE	2,5	CHALLENGE 600	2,5
BASTILLE	2,5	LINAGAN	1,2
BASTILLE	2,5	NORUNIL 50 SC	1,2
CHALLENGE 600	3,5	SENCORAL Utradispersible	0,5
CHALLENGE 600	3,5	BRETTEUR	0,5
CHALLENGE 600	3	DEFI	4
CENTIUM 36 CS	0,25	CALIN	1,5
COMMAND 36CS	0,25	CALIN	1,5
CENTIUM 36 CS	0,25	IPIRON	1,5
COMMAND 36CS	0,25	IPIRON	1,5
COMMAND 36CS	0,25	AFALON PM	1,5
CENTIUM 36 CS	0,25	LINURAL 50 Liquide	1,6
COMMAND 36CS	0,25	LINURAL 50 Liquide	1,6
CENTIUM 36 CS	0,25	LINUFLO Liquide	1,6
COMMAND 36CS	0,25	LINUFLO Liquide	1,6
CENTIUM 36 CS	0,25	LINAGAN	1,5
CENTIUM 36 CS	0,25	NORUNIL 50 SC	1,5
COMMAND 36CS	0,25	LINAGAN	1,5
COMMAND 36CS	0,25	NORUNIL 50 SC	1,5
CENTIUM 36 CS	0,25	NORUNIL	1,2
COMMAND 36CS	0,25	SENCORAL ULTRADISPERSIBLE	0,50
COMMAND 36CS	0,25	CHALLENGE 600	2,5